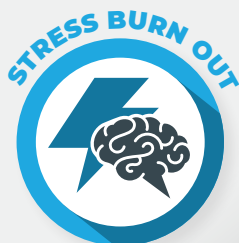


Intégrez un réseau en pleine expansion

BeHarmony



www.be-harmony.fr





Be-Harmony est un réseau de centres bien-être créé par Jean-Francois Azorit en 2010.

La méthode utilisée est l'Harmonythérapie.
Elle consiste à stimuler des zones énergétiques par un flux lumineux (laser doux).

Cette technique, inspirée de l'acupuncture, à été mise au point après plusieurs années de recherche. Elle permet de venir en aide aux personnes qui désirent arrêter de fumer, perdre du poids, gérer leur stress, calmer leurs troubles de la ménopause, traiter leurs insomnies ou encore, qui souhaitent atténuer leurs acouphènes.



Dès aujourd'hui, ouvrez votre centre Be-Harmony ou proposez la technique d'Harmonythérapie en complément de votre activité principale. Avec un investissement minime vous pourrez aider plus de **40 millions de français**.
La France compte environ **16 millions de fumeurs, 10 millions d'adultes en obésité, 10 millions de personnes confrontées au stress quotidien**.

Afin de démarrer votre activité, le réseau Be-Harmony vous délivre une stratégie de communication mise en place depuis 2010. Grâce à notre **Licence de Marque**, vous avez accès à un site et son référencement Internet, évoluant d'année en année, etc...

Be Harmony vous accompagne et vous soutient dans la gestion de votre entreprise.

www.be-harmony.fr



Les avantages

Plus de 500 implantations possibles en Europe



Zéro stock à gérer



Investissement faible



Forte rentabilité



Pas de personnel



Activité humaine et valorisante

Formations certifiantes



Be-Harmony est implanté dans 5 pays

Avez-vous le bon profil pour devenir le prochain partenaire Licencié Be-Harmony ?

Vous souhaitez:

- Gérer votre emploi du temps comme bon vous semble
 - Vous épanouir dans une relation d'aide de qualité
- Participer au développement d'une activité en plein essor
 - Concilier vie professionnelle et vie privée

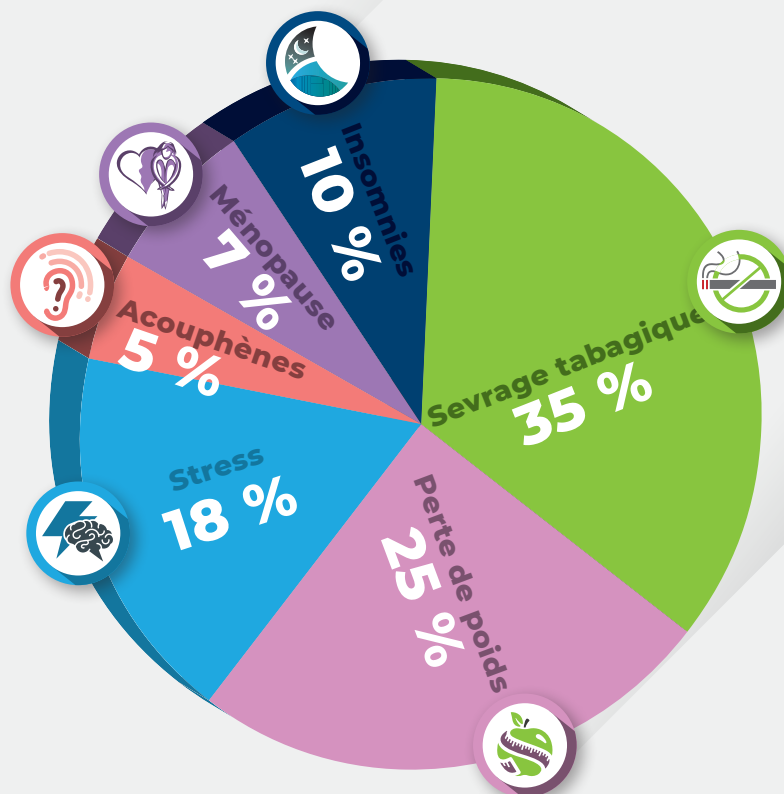
Si vous vous retrouvez dans cette description, rejoignez un réseau qui vous assure un accompagnement avant, pendant et après l'ouverture.

Be-Harmony vous offre l'opportunité d'atteindre rapidement votre seuil de rentabilité.

www.be-harmony.fr



Répartition moyenne des clients (%)



Devenir Licencié Be-Harmony, c'est bénéficier :

- ↗ De formations complètes et continues
 - ↗ D'outils de gestion
- ↗ De conseils et d'aide pour créer votre entreprise
- ↗ De la modernité, du référencement et du dynamisme du site **www.be-harmony.fr**
 - ↗ D'un suivi avant, pendant et après l'ouverture
 - ↗ D'un accompagnement commercial et marketing
 - ↗ D'un plan de communication au démarrage
- ↗ De l'assistance de notre agence de communication pour personnaliser vos encarts publicitaires ou la création de nouveaux supports de pub.

Contact développement réseau :

AZORIT Jean-Francois

☎ 06 40 22 31 09

✉ contact@be-harmony.fr

www.be-harmony.fr



CONTENU LICENCE DE MARQUE

299 HT / mois

Site Internet

Utilisation de la technique Harmonythérapie®

Marque Be Harmony

Accès au flash info du réseau

**Mise à disposition d'un Logiciel
de Gestion Relations Clients**

Accès aux communications publicitaires du réseau

**4 Publications pour communication
sur Réseaux Sociaux**

**Community Manager
4 Publications/mois**

www.be-harmony.fr